



Lyon, le 13/06/2021

- **Au secteur CGT de Lyon**
- **Au secrétaire du CASI de Lyon**

Bonjour,

Nous décidons aujourd'hui de vous interpeler concernant le fonctionnement du CASI de Lyon (ex CER) et en particulier des activités sociales, sportives et culturelles.

En effet, l'absence de transparence et de concertation concernant le budget et les activités proposées aux cheminots atteint un niveau inacceptable.

Les Organisations Syndicales SUD-Rail, UNSA, FO ne sont actuellement pas d'accord avec les dépenses imposées par la seule organisation syndicale CGT à travers le CASI et les AS. Sans remettre en cause certaines activités qui sont bien entendues tout à fait adaptées aux attentes des cheminots, nous pensons que nous pourrions offrir bien davantage aux cheminots pour les satisfaire.

Chaque jour nous entendons des cheminots faire part de leur frustration par rapport aux activités proposées par le CASI (ex CER) ou plutôt par rapport aux activités et participations financières non proposées par le CASI.

Pour remédier à cela, encore faudrait-il que la CGT et le président des AS acceptent d'entendre les propositions que les autres organisations syndicales font remonter des cheminots.

Le CASI est actuellement dirigé selon des méthodes que nous ne cautionnons pas. Nous espérons que la CGT et le président des Activités Sociales reviendront à un fonctionnement qui permettra de répondre davantage aux attentes des cheminots.

L'élaboration d'une charte de fonctionnement, à défaut d'avoir un règlement intérieur, pourrait être un premier pas vers cet objectif.

Syndicalement,

Les organisations syndicales UNSA, SUD-Rail, FO.